Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260330-202603309-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 30 mars 2026

Délibération n°2026/03/30/9

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 27

Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Henri PERRONNO, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Éric PELATAN, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Hélène POYET, Christophe JÉGOUSSE, Lucas CRON
Absents excusés et représentés :	Maryline PRADIC a donné pouvoir à Odile ROSNARHO, Titouan COUPRY a donné pouvoir à Sandrine CADORET
Secrétaire de séance :	Henri PERRONNO
Date de convocation :	23 mars 2026

Objet : Élection des délégués au syndicat départemental Morbihan Énergies

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la commune de Plumergat est adhérente au syndicat départemental Morbihan Énergies et, qu'à ce titre, elle bénéficie de deux sièges.

Morbihan Énergies est un établissement public de coopération intercommunale. Propriétaire des réseaux d'électricité à basse et moyenne tension, ce Syndicat organise, dans la continuité, le service public de la fourniture et de la distribution d'électricité.

Dans ces conditions, et après appel à candidatures, Madame le Maire invite les conseillers municipaux à procéder à l'élection, à mains levées, de deux délégués titulaires au syndicat départemental Morbihan Énergies.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260330-202603309-DE

Ainsi, après avoir entendu les propositions de Madame le Maire et procédé au vote à mains levées, le Conseil municipal :

Article 1 : PROCLAME élus, par 27 voix pour, Messieurs Richard POTEL et Henri PERRONNO en qualité de délégués titulaires au syndicat départemental Morbihan Énergies.

Article 2 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Henri PERRONNO.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

MAIRIE DE PLUMERGAT
(Morbihan)